

Régions françaises : une solidité financière en sursis

Fitch Ratings, Paris-Londres, 19 mars 2010: Dans un rapport publié aujourd'hui, Fitch avertit que les finances régionales devraient connaître des temps difficiles dans les années à venir en raison de l'atonie des recettes face à des besoins d'investissement toujours importants. « Même si les régions restent des entités financièrement solides au regard d'autres collectivités locales, leur situation budgétaire devrait se détériorer et nous prévoyons une forte hausse de leur endettement » indique Christophe Parisot, Directeur Senior au sein du département finances publiques de Fitch.

Les dépenses de fonctionnement, qui se sont accrues de 12% par an entre 2004 et 2009, devraient progresser beaucoup plus lentement à l'avenir avec la fin des transferts de compétences entamés en 2004. Certains postes devraient toutefois continuer de croître, notamment la formation professionnelle (20% des dépenses régionales) où les besoins devraient rester importants compte tenu de la hausse du chômage. Les besoins d'investissement devraient rester élevés, notamment dans les transports (30% des investissements régionaux) dont la part devrait s'accroître encore en raison des grands projets engagés et des importants besoins de renouvellement des infrastructures et du matériel roulant.

Les recettes devaient stagner, étant composées à plus de 70% de dotations de l'Etat ou d'impôts non dynamiques dont l'évolution sera inférieure à l'inflation dans les années à venir. La future cotisation sur la valeur ajoutée, qui sera corrélée au PIB, devrait aussi progresser à un rythme faible dans un contexte de reprise économique molle. Enfin, les régions ayant perdu quasiment tout pouvoir fiscal après la dernière réforme, elles ne pourront plus compter sur les hausses d'impôts pour combler leurs besoins de financement comme elles l'ont fait entre 2004 et 2009.

« La vraie marge de manœuvre des régions réside dans leur recentrage sur leurs compétences obligatoires (principalement transports, formation professionnelle et lycées). Cela impliquerait notamment de réduire les montants importants de subventions versées aux autres entités publiques » indique David Diano, Directeur au sein du département finances publiques de Fitch. Les subventions aux autres collectivités représentaient 1,7 milliard d'euros en 2007 (7,4% des dépenses régionales) dont 1,4 milliard d'euros pour l'investissement (14,9% des investissements régionaux). Les contributions régionales aux contrats de projet Etat-régions (CPER) devraient s'élever à 15,3 milliards d'euros pour 2007-2013 (soit environ 2,2 milliards d'euros par an). Comme les projets des CPER concernent pour l'essentiel des compétences de l'Etat, la contribution des régions peut quasiment être assimilée à des subventions versées à ce dernier ou à ses établissements publics. La décision, politiquement sensible, de réduire ces subventions sera un test pour les nouveaux élus en mars 2010. En l'absence de réduction significative des dépenses non obligatoires, Fitch s'attend à une hausse rapide de l'endettement qui pourrait atteindre 25 milliards d'euros en 2012 contre 16 milliards d'euros en 2009. La capacité de désendettement, qui devrait s'allonger de 2,9 années en 2009 à 5 années en 2012, devrait rester confortable dans un cadre de comparaisons internationales.

Les engagements hors bilan sont également en hausse alors que les comptes des régions ne traduisent pas de manière suffisamment pertinente leur poids financier réel. Les contrats de crédit-bail, qui représentent 1,5 milliard d'euros d'engagements, n'apparaissent, en effet, que

de manière partielle dans les comptes. De fait, ces derniers tendent à minimiser le niveau réel des risques financiers supportés par les régions alors même que certaines ont des niveaux d'engagements hors bilan supérieurs de 30 à 50% au niveau de leur dette directe figurant dans leurs comptes.

Par ailleurs, l'absence de réglementation et les lacunes de la comptabilité publique en la matière permettent encore, à ce jour, aux régions de souscrire librement des produits dérivés, voire des produits structurés spéculatifs. Les régions semblent toutefois moins exposées que les autres échelons de collectivité et aucune d'entre elles ne semble présenter un risque notable pour le moment.

Le rapport complet intitulé : "Observatoire financier des régions françaises – 2010 : encore solides mais jusqu'à quand ?" est disponible gratuitement sur le site francophone de l'agence www.fitchratings.fr.

Contacts : Christophe Parisot, Paris, Tél. : +33 1 44 29 91 34; David Diano, Paris, Tél. : +33 1 44 29 91 79.

Relations presse : Françoise Alos, Paris, Tél. : + 33 1 44 29 91 22

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.